



Nos trois députés ardennais bien classés dans l'Argus

Le site Tous Contribuables a établi un Argus des députés. Pierre Cordier, Bérengère Poletti et Jean-Luc Warsmann font partie des 145 députés classés.

Nos trois députés ardennais seraient-ils de bons élèves ? C'est ce qui ressort du classement établi par le site www.touscontribuables.org, un site géré par l'association [Contribuables Associés](#) qui établit un Argus des députés.

Le site attribue à chaque député une note sur 20. Pierre Cordier est le premier Ardennais avec la note de 12,3/20 et il se classe à la 5e place. Bérengère Poletti obtient tout juste la moyenne avec 10/20 et est 15e. Quant à Jean-Luc Warsmann, il est 102e avec une note de 1,4/20.

Dans ce classement, seuls 145 députés, ayant une note supérieure à 0/20, sont classés sur les 577 députés français. À noter que parmi les dix députés présents en tête de l'Argus, tous sont membres ou apparentés au parti Les Républicains.

Mais sur quels critères les députés sont-ils évalués ? Le site internet explique qu'« il est proposé régulièrement à l'ensemble des députés de rédiger ou de soutenir une proposition de loi ou un amendement qui visent à améliorer la situation des contribuables en France ». Par exemple, la dernière proposition visait « à verser l'allocation de rentrée scolaire sous forme d'un titre spécial de paiement ». Et la précédente concernait « la création d'une commission d'enquête sur l'ampleur, le coût et les causes de la fraude aux prestations sociales ».

Le site prend également en compte « la présence des députés aux rendez-vous parlementaires, réunions de travail » organisés par Tous Contribuables. Dans le détail, on peut constater que depuis 2017, Pierre Cordier s'est engagé pour cinq propositions de loi sur les treize proposées et a été présent à huit des neuf réunions organisées par le site internet et s'est fait représenter une fois. « Ça fait toujours plaisir d'être bien classé, même si je ne cours pas après, ce n'est pas ma motivation. Les sujets liés aux contribuables, à l'impôt, aux dépenses publiques m'intéressent », explique Pierre Cordier.

Bérengère Poletti s'est engagée pour dix propositions de loi et n'a assisté qu'à un seul rendez-vous. Mais la députée prend de la distance avec ce classement : « Je ne travaille pas pour être classée, ce serait le dernier truc à faire. D'ailleurs je trouve qu'on devient fou dans le fonctionnement des députés à comptabiliser les présences. Je préfère travailler les sujets en profondeur. Si je suis 15e, c'est sûrement parce que j'ai défendu des textes pour lutter contre l'endettement. »

Quant à Jean-Luc Warsmann, il n'a soutenu aucune proposition et ne s'est jamais rendu à aucun rendez-vous. Il s'est fait représenter lors de trois réunions. Pour lui, ce classement « serait une mauvaise plaisanterie, s'il n'y avait pas une collecte d'argent derrière. Pour être bien classé, c'est simple, il y a treize propositions à signer, ça prend cinq secondes. Ce classement ne reflète en rien le travail parlementaire et ces propositions ne servent à rien parce qu'elles ne seront jamais présentées devant l'assemblée. »

abonne.lardennais.fr
Pays : France
Dynamisme : 131



[Visualiser l'article](#)



0ABsL613K72iEErvNRDwQa505gwk7YD0ynFs_2--h6OJpp_FEs3gMQy1KzwcZn9fPuxvA2EFdoziz68_LkoykOOWJm